

Projet Pédagogique et éducatif de l'internat du collège La Châtaigneraie - Autun- 2019-2022

Le collège accueille à l'internat des élèves majoritairement issus de familles aux CSP défavorisées voire très défavorisées avec pour la plupart d'entre eux des problématiques sociales, familiales et éducatives lourdes. L'environnement familial dans la plupart des cas est peu propice à l'épanouissement du jeune et peu stimulant pour la réussite scolaire. Les conditions pour le développement psycho-éducatif de l'enfant ne sont pas toujours réunies de façon optimale.

Quelques indicateurs (taux de validation du domaine 1 et 3 du socle, taux de sanctions et punitions, taux de passage à l'infirmerie) illustrent les besoins spécifiques des internes au niveau scolaire, culturel, éducatif et de la santé.

En conséquence, l'internat constitue un mode de scolarisation qui favorise la réussite scolaire des élèves. Il est aussi un espace de socialisation veillant au bien-être des internes et à l'apprentissage des règles de vie collective pour les élèves dont les familles le souhaitent. Puissant vecteur d'égalité sociale, il contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales.

La présentation : Internat d'Excellence depuis septembre 2011, il est devenu en septembre 2013 dans le cadre de la loi de refondation de l'école de la République un internat de la Réussite. Depuis la rentrée 2017, au sein du seul dispositif relais avec internat de l'Académie, l'internat accueille 8 élèves en décrochage scolaire sur deux sessions de 12 semaines à l'année en partenariat avec la PJJ.

L'internat est ouvert du lundi matin au vendredi soir. Les locaux sont agréables et fonctionnels. Sa capacité d'accueil est de 60 élèves répartis en 12 chambres de 3 ou 6 lits. Il y a 30 places pour les filles et 30 places réservées aux garçons. Chaque élève dispose dans la chambre d'un espace réservé dans lequel il peut ranger affaires et objets personnels.

Les garçons et les filles sont logés sur deux étages différents. Tous les élèves fréquentent des espaces de travail et de détente communs.

Le public visé : Tous les élèves qui sont volontaires et qui en font la demande doivent pouvoir être accueillis, toutefois la priorité de recrutement est accordée selon les critères suivants :

- critères géographiques : élèves issus de milieu rural isolé et défavorisé, des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation;
- critères sociaux : favoriser les élèves issus des familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture scolaire ou dont les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude ;
- critères familiaux : manque de disponibilité ou difficultés d'encadrement éducatif (par exemple : deuil, familles à horaires de travail décalés, familles monoparentales) ;
- critère de parité : l'équilibre est recherché entre les filles et les garçons ;
- critères scolaires : tout élève a vocation à accéder à l'internat quels que soient ses résultats scolaires.

Modalités d'admission des élèves internes :

Le dossier de candidature rassemble les éléments relatifs à la scolarité de l'élève, à son profil, aux motivations de la demande ainsi que les différents avis des professionnels concernés par la situation de l'élève (personnels sociaux ou de santé, si nécessaire). Il comprend la manifestation de la volonté de la famille et de l'élève d'être admis en internat.

Il est mis en ligne sur le site académique, un lien apparaît sur le site du collège L'affectation des élèves relève de la compétence du ou de la recteur (trice) et par délégation de l'inspecteur(trice) d'académie – directeur(trice) des services de l'éducation nationale. L'admission des élèves en internat au collège La châtaigneraie est régulée au sein d'une instance collégiale réunissant divers professionnels et après un examen approfondi des situations individuelles.

Les aides financières : La prime à l'Internat pour les élèves boursiers ; Le fonds social collégien ; Le fonds social départemental ; La subvention Acsé (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).

Les personnels impliqués dans le suivi des élèves : Un professeur référent pédagogique internat collège ; un professeur référent décrochage scolaire; Les Conseillers principaux d'Education; L'assistante sociale de l'Education nationale ; Une équipe d' Assistants d'Education ; Une infirmière de l'Education Nationale ; Un médecin scolaire, la PSYEN ; Tout professeur volontaire pour participer à des activités hors des temps d'enseignement proprement dit, notamment aux temps d'études et aux sorties culturelles.

Un commission de suivi se réunit tous les 15 jours et fait le point de manière spécifique tous les mois en présence du médecin scolaire sur tous les élèves internes. Cette commission est constituée : Du Chef d'établissement ; Du principal Adjoint; Du Professeur référent pédagogique internat ; du professeur référent décrochage scolaire ; Des CPE ; De l'infirmière ; De l'assistante sociale ; De la PSYEN ; Du médecin scolaire.

Selon les besoin, des partenaires et éducateurs sont invités.

Depuis la rentrée 2017, **un groupe de pilotage** de l'internat a également été mis en place sous la direction du Principal Adjoint. Il réunit tous les acteurs concernés par le suivi scolaire et éducatif des élèves internes.

Ce groupe de pilotage a pour fonction de suivre la mise en œuvre effective du projet d'internat en lien avec les axes du projet d'établissement. Ainsi, l'objectif de mise en place d'actions et d'aménagements pour que l'internat apporte aux élèves une plus value en matière éducative et scolaire a été clairement affiché ainsi que la nécessité d'en évaluer régulièrement les effets.

Le projet pédagogique et éducatif de l'internat du collège La Chataigneraie est élaboré sur une durée de 4 années scolaire, cela implique une planification des différents projets, action sur les 4 années d'un collégien interne. Il sera évalué à chaque fin d'année scolaire et pourra être amendé en cours d'année après avis du conseil pédagogique, de la commission permanent et après l'adoption du conseil d'administration.

Aider les élèves à développer leurs compétences pour un travail personnel de qualité

Actions	Evaluation
<p>Un renforcement prioritaire sur la maîtrise de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Incitation des élèves à lire en travaillant en collaboration avec le professeur documentaliste et le service de gestion (abonnement à des revues spéciales pour l'internat, accès au CDI, Quart d'heure lecture le mercredi après midi) ; ➤ Mise en place d'un journal des internes pour favoriser l'écriture d'articles ➤ Entraînement spécifique des élèves à la préparation de la soutenance orale d'un projet dans le cadre du DNB ; ➤ Vigilance sur la qualité de l'expression orale entre élèves ; ➤ Planification des actions visant à renforcer la maîtrise de la langue française (théâtre, slam, poésie, club journal...); ➤ Ecoute des élèves pour leur permettre de s'exprimer sur leurs réussites et /ou sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans la compréhension des consignes, des textes, des contenus des cours. 	<p>Appréciations des professeurs dans le livret scolaire</p> <p>Résultats des élèves</p> <p>Pourcentage d'élèves internes ayant reçus une gratification des conseils de classe</p>
<p>Un accompagnement spécifique sur le travail personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place dans toute les disciplines de fiches méthodologiques "apprendre à apprendre" pour les élèves comme pour les accompagnants aux devoirs faits ➤ Mise à disposition d'un classeur "outils pour apprendre" et d'un affichage pour guider les élèves dans chaque salle d'étude ➤ Définition par les professeurs avant chaque contrôle écrit des attendus ➤ Formation des élèves sur les manières d'apprendre et de s'organiser pour faire ses devoirs ➤ Gratification des élèves méritants dans le travail personnel (points bonus) 	<p>Orientation des élèves</p> <p>Nombre de fiches à disposition des élèves</p> <p>Nombre de Consultations par les élèves des fiches</p>
<p>Une formation des AED et des assistants pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration d' un livret d'accueil pour les AED ➤ Formation des AED sur l'aide au travail personnel et sur le suivi personnalisé et sur la maîtrise de l'ENT. 	
Prévenir les risques de décrochage scolaire	
Actions	Evaluation
<p>Une commission de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ tous les 15 jours pour les situations ciblées et tous les mois spécifiquement pour tous les élèves internes avec présence de la direction, des CPE, du référent décrochage, du médecin scolaire, de l'infirmière, de l'AS, de la PSYEN ➤ Suivi des élèves par les tuteurs (relais et écoute) 	<p>Nombre d'élève en décrochage scolaire</p>
<p>Des propositions d'activités adaptées aux besoins identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ club théâtre, stages en milieu professionnel, accueil PSYEN / CIO / CMP les mercredis après-midi, ... 	

**Axe 2 : Soutenir l'ouverture sportive et culturelle
au service de l'épanouissement et du bien-être**

Offrir une ouverture sportive et culturelle riche et variées	
Actions	Evaluation
<p>Mise en place d'une programmation annuelle d'activités du mercredi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Alternner et varier les activités (culturelles, sportives, ...) ➤ Faire découvrir les sites culturels et scientifiques de Proximité ➤ Programmer à chaque période une sortie cinéma ou théâtre local ➤ Faire découvrir des activités sportives peu pratiquées par les élèves 	
<p>Possibilité d'un parcours personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription et participation à des activités sportives et culturelles extérieure (club, association, ...) ➤ Pratique sportive (UNSS) et manifestations sportives (matches, compétitions,..), appui sur les élèves de la section sportive handball ➤ Implication des élèves dans des opérations locales (Téléthon, semaine de la solidarité, préparation Augustodunum, ...) ➤ Création de temps de partage réguliers (soirées contes, jeux de coopération, jeux de société, Crêpes, ...) 	Taux d'inscription dans les clubs, associations locales et UNSS
<p>Valorisation de l'esprit d'ouverture des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire du lien entre les visites proposées et le Programme d'Education Artistique et Culturel (PEAC) du projet d'établissement ➤ Inscrire toutes les activités sportives réalisés dans le parcours santé et /ou parcours citoyen 	Nombre d'actions au sein des parcours
Développer la connaissance de soi, de son corps, de ses émotions	
Actions	Evaluation
<p>Des actions "compétences psycho-sociales"</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ planification d'actions de relaxation et de respiration ➤ Mise en place d'un club (compétences psycho-sociales" les mercredis après-midi 	Taux de fréquentation des élèves
<p>Des actions de prévention de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Planification d'actions sur la connaissance de soi et de son corps (sommeil, rapport aux écrans, éducation à la sexualité, au respect fille/garçon) ➤ Mise en place d'action de sensibilisation sur l'hygiène ➤ Intégrer les actions dans le parcours éducatif de santé de chaque élève 	Nombre d'actions proposées
Permettre des temps de distraction et de détente	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Laisser du temps libre ➤ Participer à des activités ludiques (bowling, laser game, patinoire...); ➤ Célébrer les anniversaires ; ➤ Instaurer un temps fort les jeudis soirs avant les départs en vacances ➤ Proposer des soirées "cinéma" 	

Axe 3 : Développer le respect et l'autonomie
au service de l'engagement et de la responsabilité citoyenne

Former au respect	
<p>Actions pour favoriser les bonnes relations entre les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler au bon relationnel entre les élèves en utilisant des jeux coopératifs notamment avec l'appui de partenaires ➤ Organiser le 1^{er} mercredi de l'année scolaire, une après-midi d'intégration et de cohésion du groupe ➤ Organiser tous les quinze jours une réunion de régulation avec les internes ; ➤ Eduquer à la citoyenneté et intégrer les actions au parcours citoyen de chaque élève. 	<p>Nombre de punitions et de sanctions des internes</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une carte individuelle gratifiant le respect et le comportement responsable 	
Désamorcer les conflits et le cyber harcèlement	
<p>Actions de formation à la lutte contre le harcèlement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation raisonnée du téléphone portable ➤ Mise en place du parcours citoyen 	
<p>Désignation de référents "harcèlement"</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation d'élèves pour prévenir la violence et le harcèlement ➤ Mise en place d'un espace et d'un temps dédié aux élèves pour signaler aux référents des phénomènes de harcèlement 	<p>Nombre de référents harcèlement formés</p>
<p>Expérimentation de la médiation entre pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Former des élèves internes à la médiation entre pairs ➤ Mettre en place un lieu et un temps spécifique dans la semaine pour des médiations sur les conflits mineurs survenus à l'internat 	<p>Nombre d'internes médiateurs formés</p>
Favoriser et valoriser les prises d'initiatives	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser l'élection des délégués internat ➤ Faire des délégués internat de véritables acteurs dans le choix des projets mis en place ; ➤ Intégrer les délégués internat à la formation proposée pour les délégués de classe ; ➤ Veiller à la présence d'un représentant de l'internat dans le futur conseil de vie collégien ; ➤ Responsabiliser les 3^{ème} auprès des plus jeunes ; ➤ Intégrer les actions dans le parcours citoyen de chaque élève ; ➤ Former à avoir un regard critique sur les médias numériques 	